OFFRE PRIVILÈGE RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS
RUBIKA

PREMIER
COMPTE
BANCAIRE
50 € OFFERTS

UNE CARTE
UNE ASSURANCE
1 € PAR AN
PENDANT 3 ANS

PRÊT ÉTUDIANT
ÉVOLUTIF
FRAIS DE DOSSIER
OFFERTS

ASSURANCE
HABITATION
ÉTUDIANT
6 MOIS OFFERTS

PROFITEZ DE BONS PLANS

RENDEZ-VOUS DANS NOS AGENCES

GROUPE DES AGENCES DE VALENCIENNES

Karen Dupre

Animatrice Partenariat et Prescription

07 86 00 10 94

SUR INTERNET
Dans l'espace étudiants
de notre site
particuliers.societegenerale.fr

SUR VOTRE MOBILE
OU TABLETTE
avec l'Appli Société Générale

C'EST VOUS L'AVENIR

SOCIETE GENERALE

50 € OFFERTS[1]

PREMIER COMPTE BANCAIRE

- Réglez vos dépenses,
- Recevez vos allocations, vos premiers salaires,
- Effectuez vos virements, domiciliez vos prélèvements…

Et gérez gratuitement votre compte en ligne avec l'Appli[2].

Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'un justificatif du statut étudiant et de l'acceptation par l'agence. Présence du/des représentants légaux obligatoire pour les mineurs. Conditions en vigueur au 01/09/2020.

(1) Offre non cumulable réservée aux non-clients Société Générale et valable jusqu'au 31/12/2020 inclus pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la Banque. La somme est versée sur le compte bancaire au plus tard 1 mois après son ouverture. Le fonctionnement du compte bancaire donne lieu à des frais de tenue de compte prélevés chaque trimestre, selon les tarifs en vigueur. Les personnes âgées de moins de 25 ans en sont exonérées. Pour connaître les autres conditions d'exonération, consulter la brochure « Conditions appliquées aux opérations bancaires - Particuliers », disponible en agence ou sur particuliers.societegenerale.fr. **(2)** L'accès à un certain nombre de fonctionnalités de l'Appli nécessite l'adhésion à l'abonnement à des services de Banque à Distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.). Gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet.

SOCIETE GENERALE

Société Générale, BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 Eur - 552 120 222 R.C.S. Paris
Siège social : 29, Bd Haussmann, 75009 Paris - Crédit Photos : GettyImages - Document publicitaire sans valeur contractuelle - 09/2020

1 € PAR AN PENDANT 3 ANS[1]

UNE CARTE, UNE ASSURANCE AVEC SOBRIO[2]

- Une carte de paiement[3],
- Une exonération des frais de tenue de compte,
- Une assurance au quotidien[4] qui couvre en cas de pépin (ex. : utilisation frauduleuse de vos moyens de paiement).

Et choisissez la carte qui vous ressemble avec l'option Collection[5] !

Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'un justificatif du statut étudiant et de l'acceptation par l'agence. Présence du/des représentants légaux obligatoire pour les mineurs. Conditions en vigueur au 01/09/2020.

(1) Offre non cumulable valable jusqu'au 31/12/2020 inclus pour l'ouverture d'un premier compte bancaire Société Générale (sous réserve d'acceptation par la Banque) avec souscription concomitante des Services Essentiels de Sobrio (hors cartes CB Visa Premier, CB Gold Mastercard, CB Visa Infinite). Passée la période de réduction, conditions tarifaires de Sobrio selon l'âge et le type de carte souscrite, indiquées dans la brochure « Conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires - Particuliers » disponible en agence et sur particuliers.societegenerale.fr **(2)** Sobrio est une offre groupée de services bancaires et non bancaires, accessible à partir de 15 ans. **(3)** Sous réserve d'acceptation par la Banque. Pour les adhérents de 15 ans, fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - carte CB V PAY. Pour les adhérents de plus de 16 ans, fourniture d'une carte de débit au choix parmi : (carte de paiement à autorisation systématique) - carte CB V PAY ; (carte de paiement internationale à débit immédiat) - CB Visa ou CB Mastercard. **(4)** Mon assurance au quotidien est un contrat d'assurance collective de dommages à adhésion facultative souscrit par Société Générale auprès de Sogessur. Entreprise régie par le Code des Assurances. Ce contrat est présenté par Société Générale dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine et soumise à des conditions d'éligibilité. Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat. **(5)** Option soumise à conditions. Les cartes Collection sont des cartes de paiement CB V PAY, CB Visa, CB Visa Premier, CB Mastercard et CB Gold Mastercard dotées de l'option Collection. Le prix de l'option 14 € ou 26 €/an - Tarif au 01/09/2020 s'ajoute à la cotisation de votre carte. Dans le cadre de Sobrio vous bénéficiez de 20 % de réduction.

SOCIETE GENERALE

Société Générale, BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 Eur - 552 120 222 R.C.S. Paris
Siège social : 29, Bd Haussmann, 75009 Paris - Crédit Photos : GettyImages - Document publicitaire sans valeur contractuelle - 09/2020

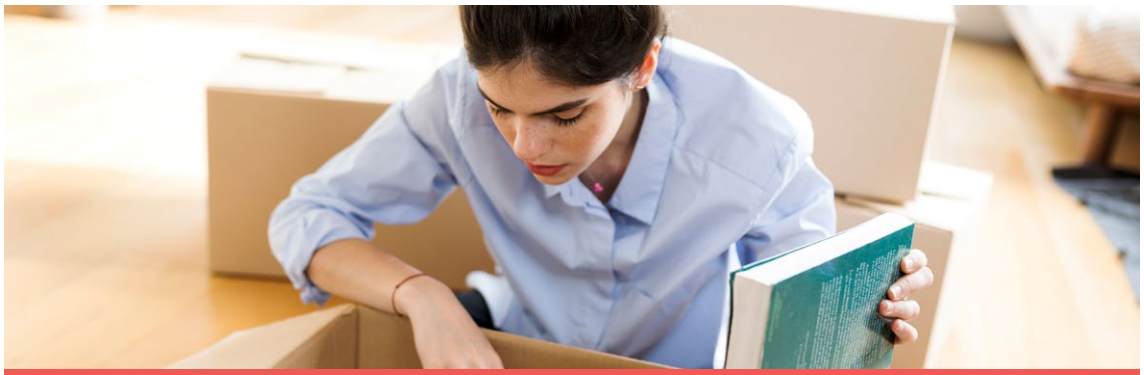

FRAIS DE DOSSIER OFFERTS[1]

PRÊT ÉTUDIANT ÉVOLUTIF[2]

0,80 % TAEG FIXE[3],

de 1 000 € à 120 000 € valable jusqu'au 31/10/2020

Exemple pour un Prêt Étudiant Évolutif[2] de 20 000 € sur 84 mois :			
Taux débiteur annuel fixe	**TAEG fixe**	**Mensualités** (hors assurance DIT[4] facultative)	**Montant total dû**
0,80 %	**0,80 %[3]**	**244,90 €**	**20 571,60 €**
Frais de dossier OFFERTS[1]			

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

En cas d'adhésion à l'assurance DIT[4] facultative, cotisation de 8,80 € par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT facultative : 739,20 €, soit un TAEA (Taux Annuel Effectif de l'Assurance) de 1,03 %, non inclus dans le TAEG du crédit.

Conditions et taux en vigueur au 01/09/2020.

Et débloquez les fonds en une ou plusieurs fois selon vos besoins[5].

Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'un justificatif du statut étudiant et de l'acceptation par l'agence. Conditions en vigueur au 01/09/2020.

(1) Offre non cumulable avec toute autre offre Société Générale, soit 30 € offerts, correspondant au montant des frais de dossier Prêt Étudiant Évolutif hors offre promotionnelle. Les frais de dossier sont offerts jusqu'au 31/10/2020 inclus. **(2)** Sous réserve d'acceptation du dossier par le prêteur Sogefinancement SAS - 394 352 272 RCS Nanterre. Délai légal de rétractation : 14 jours à compter de votre acceptation du crédit. Réservé aux étudiants majeurs. Caution d'une tierce personne obligatoire. **(3)** Taux accordé dans le cadre d'un accord négocié avec certaines écoles partenaires. Pour toute autre situation, renseignez-vous auprès de votre agence. **(4)** Le coût de l'assurance varie en fonction de l'âge et de la situation personnelle de l'emprunteur. Contrat d'assurance collective - Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Invalidité Permanente, Incapacité Temporaire Totale de Travail - souscrit par Sogéfinancement auprès de Sogécap (entreprise régie par le Code des Assurances) et présenté par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). **(5)** Dans les conditions et limites fixées au contrat de crédit. Tarif : 16 € au 01/09/2020.

SOCIETE GENERALE

Société Générale, BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 Eur - 552 120 222 R.C.S. Paris
Siège social : 29, Bd Haussmann, 75009 Paris - Crédit Photos : GettyImages - Document publicitaire sans valeur contractuelle - 09/2020

6 MOIS OFFERTS[1]

ASSURANCE HABITATION ÉTUDIANT[2]

- Des garanties[3] essentielles y compris la responsabilité civile, le vol et le bris de glace,
- Un tarif réservé aux étudiants,
- Une assistance 24h/24, 7j/7 au quotidien et en cas de sinistre,
- Une franchise dommages à moindre coût

Et souscrivez sans aucun justificatif !

Offre valable dans toutes les agences participant à l'opération, sous réserve de présentation d'un justificatif du statut étudiant et de l'acceptation par l'agence. Conditions en vigueur au 01/09/2020.

(1) Pour toute nouvelle souscription d'un contrat d'Assurance Habitation Étudiant jusqu'au 31/12/2020 inclus. Offre non cumulable valable une seule fois la première année. Remboursement sur le compte de prélèvement déclaré à la souscription. Conditions en vigueur au 01/09/2020. **(2)** Contrats d'assurance Habitation de Sogessur, d'assistance de Fragonard Assurances (prestations mises en œuvre par Mondial Assistance France) et de Défense pénale et recours suite à accident d'Aviva Assurances. Entreprises régies par le Code des Assurances. Contrats présentés par Société Générale, dont le siège social est situé 29, boulevard Haussmann 75009 Paris, en sa qualité d'Intermédiaire en assurances, immatriculation ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr). Cette offre est valable en France métropolitaine, soumise à des conditions d'éligibilité et réservée aux 18-25 ans. **(3)** Les événements garantis, les conditions, les limites et exclusions de garantie figurent au contrat.

SOCIETE GENERALE

Société Générale, BDDF/CLI/DFC - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367,50 Eur - 552 120 222 R.C.S. Paris
Siège social : 29, Bd Haussmann, 75009 Paris - Crédit Photos : GettyImages - Document publicitaire sans valeur contractuelle - 09/2020